

**DESCRIPTION DE LA VARIATION :
ÉTUDES TRANSFORMATIONNELLES DES PHRASES DU FRANÇAIS DE
CÔTE D'IVOIRE¹**

**Résumé de thèse soutenue à l'Université de Grenoble III
Béatrice Akissi Boutin**

Ce travail tente de faire coexister et d'articuler dans un même ensemble une étude de nature sociolinguistique et un travail de description et d'analyse syntaxique. En effet, pour rendre compte d'un objet tel que le français de Côte d'Ivoire, il faut l'appréhender dans toute sa complexité et le point de vue doit être multiple : extralinguistique (première partie), interlinguistique et intra-linguistique (deuxième partie).

Divers cadres méthodologiques de l'étude de la variation sont rapidement appréciés dans l'introduction : de fait, aucun ne peut encadrer la totalité du travail présenté, bien que plusieurs soient des précieux supports d'analyse et de réflexion : les études sur les normes objectives et subjectives (D. Lafontaine, N. Gueunier), sur la dynamique des langues (C. Canut-Hobe), sur les normes endogènes (G. Manessy, L.-J. Calvet), la théorie du français zéro et l'évaluation des deux paramètres du « status » et du « corpus » d'une langue (R. Chaudenson) et le modèle des lexiques-grammaires (M. Gross).

L'étude du contexte sociolinguistique fait l'objet de la première partie. L'analyse suit la chronologie de la formation du français de Côte d'Ivoire, tout en abordant les questions théoriques majeures relatives à l'identité de ce français : véhicularisation et vernacularisation, appropriation, variation, norme endogène, représentations et attitudes linguistiques.

Les politiques linguistiques et les contextes sociaux successifs ont tous jusqu'à une époque récente facilité la diffusion parallèle de deux variétés de français : l'une correspondant au français normé de France, dans le groupe réduit des diplômés de la colonisation, relayé par la suite par le français académique, l'autre correspondant au français colonial, véhiculaire oral, diffusé dans les écoles de brousse et sur les lieux de travail, relayé ensuite par des variétés populaires urbaines de français utilisées par les locuteurs peu ou pas scolarisés. Dans le même temps, les langues vernaculaires et les deux véhiculaires (dioula et agni-baoulé) restent très présents, bien que systématiquement ignorés par les politiques linguistiques.

Si, dans les deux premières décennies après l'Indépendance, les écarts du français de France étaient perçus comme des fautes à corriger, certains de ces écarts ont été, néanmoins, peu à peu légitimés par le plus grand nombre et ont fini par être revendiqués comme marques d'appartenance à la communauté ivoirienne. Ainsi, à partir des années quatre-vingt, le français se vernacularise en milieu urbain, en

¹ 2002, thèse de doctorat, Université de Grenoble 3, 404 p., Coll. Thèses à la carte, Villeneuve sur Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

même temps qu'émergent des variantes neutres de langue qui relèvent de la vernacularisation des variétés véhiculaires de français.

L'appropriation du français est aujourd'hui largement acquise par la population ivoirienne dans son ensemble². Les modes d'appropriation du français en Côte d'Ivoire peuvent être ramenés majoritairement à trois types principaux : acquisition simultanée du français et d'une autre langue ; apprentissage par l'école (où il est seule langue d'enseignement) ; apprentissage par les enfants non scolarisés et par les adultes comme langue seconde en milieu informel (urbain surtout). Un quatrième mode d'appropriation est encore timide et concerne l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes et des adultes.

Actuellement, la plupart des jeunes scolarisés ont acquis le français comme langue première, conjointement à une autre. De plus, en milieu urbain, les enfants non-scolarisés apprennent le français dans la rue. Inversement, parmi les 50 % de la population de plus de 30 ans, la majorité des francophones a appris le français à l'école. On peut estimer le nombre de locuteurs ayant le français pour langue première à un quart de la population au moins. On assiste donc à une « nativisation » du français, selon un terme proposé par R. Chaudenson³.

Une deuxième acception du terme *appropriation* a été utilisé par G. Manessy⁴ pour rendre compte de l'appropriation d'une langue par une communauté qui le revendique comme son vernaculaire. Le français vernaculaire de Côte d'Ivoire, autrement dit le français ivoirien, est celui qui ne suscite pas de jugement de valeur de la part de l'interlocuteur ivoirien francophone : on peut parler d'une appropriation communautaire ou identitaire du français. Sans couper les ponts avec le français utilisé dans d'autres régions francophones, notamment en France, le français ivoirien a une forte valeur communautaire et entend se distancier notablement du français de France.

Le français de Côte d'Ivoire, qui s'étend géographiquement à l'ensemble du pays, ne consiste pas en une forme unique de français, mais se compose d'une pluralité de formes. Cependant, la variation diffère quelque peu de celle que présentent souvent les recherches sur les français d'Afrique. La catégorisation habituelle repose sur des critères socioculturels et distingue un français des apprenants, ou basilecte, fortement marqué par des faits d'appropriation ; un français intermédiaire des « lettrés », ou mésolecte ; un français de l'élite, ou acrolecte, en général hyper normé, avec des caractéristiques archaïsantes ou « littéraires ». Une catégorisation éventuelle doit plutôt distinguer les variétés de français selon les situations : contextes académiques, interactions avec des opérateurs économiques ou visiteurs européens, marché, vie familiale, cour d'école, transports urbains, milieux ruraux, etc. De plus, durant la dernière décennie du XX^e siècle, on a assisté à

² S. Lafage, 1996 : « La Côte d'Ivoire : une appropriation nationale du français ? », in D. de Robillard et M. Beniamino (eds.) : *Le français dans l'espace francophone*, Genève : Champion, pp. 587-602.

³ Par exemple : Chaudenson, R. 2000, *Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ?* 238 p., Coll. Langues et développement, Paris : Didier Erudition.

⁴ G. Manessy, 1993 : « Vernacularité, vernacularisation », in D. de Robillard et M. Beniamino (eds), pp. 407-417.

l'homogénéisation des variétés basse et moyenne et à l'unification des systèmes, ainsi qu'à la quasi-disparition de l'acrolecte.

La compétence dans les usages « populaires » du français ivoirien, loin de stigmatiser une origine sociale, est perçue comme un signe identitaire nécessaire à l'intégration sociale ivoirienne. Ces variétés sont utilisées par des locuteurs de toutes sortes de groupes sociaux, dans toute situation où ils les jugent d'une plus grande aptitude communicative. Le français ivoirien n'est rejeté que des situations académiques, de quelques discours officiels et des interactions demandant l'usage d'un français international.

Une variété de langue a connu une évolution sociolinguistique particulière : le nouchi, au point que les représentations de cette réalité divergent parfois notablement. Le nouchi, créé au début des années 80 par les loubards et enfants des rues dans un but cryptique, est composé en majorité d'éléments de français populaire ivoirien et des langues locales. Très vite, il a connu une extension rapide parmi les élèves et étudiants, puis est sorti des limites du milieu urbain et des milieux de jeunes, pour devenir l'argot ivoirien. Une partie de son lexique est intégré dans le français de Côte d'Ivoire et on peut le considérer comme le point de convergence des variétés populaires de français ivoirien.

Au sein de toutes ces variétés se dégagent des usages récurrents et des attitudes linguistiques communes qui définissent une norme endogène. L'usage qu'en font journalistes, enseignants, politiciens confirme, pour les autres locuteurs, son caractère « normal » et accentue son caractère « normatif » (A. Rey 1972⁵). Alors que la norme en vigueur est le français académique ivoirien, semblable au français de France académique, la norme endogène a pourtant une portée prescriptive de fait, puisque l'usage qu'en font les professionnels de la langue sert de référence pour les autres locuteurs.

Les résultats d'une enquête micro-sociolinguistique, menée parmi des professionnels utilisant le français comme outil de travail, illustrent les attitudes et représentations linguistiques, en particulier :

- l'incapacité pour le français de France de prendre la relève des langues africaines comme véhicule de comportements cognitifs, langagiers et communicationnels partagés ;
- l'insatisfaction, dans la situation linguistique actuelle, des exigences sociales d'une langue "bien parlée", de la maîtrise de toute situation de communication ou de la communion de tous dans la même culture ;
- la valorisation, hors du contexte universitaire ou international, de la norme endogène, qui bénéficie de l'appui d'attitudes identitaires fortes lui fournissant une représentation unifiée.

Le tableau des réalités et des représentations linguistiques ivoiriennes éclaire nombre de restructurations mises en évidence dans la seconde partie.

L'analyse syntaxique (deuxième partie) se présente comme une description de la langue, en lien avec le français de France et avec deux langues ivoiriennes linguistiquement parmi les plus influentes dans la communauté ivoirienne. Les

⁵ A. Rey, 1972 : « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française*, 16, Paris : Larousse.

analyses de référence pour le français de France sont celles réalisées dans le cadre de la grammaire transformationnelle harrissienne par M. Gross et le L.A.D.L.⁶ ; pour le baoulé celles de D. Creissels et J. Kouadio N'Guessan ; pour le dioula essentiellement celles de A. Sangaré, K. Dramane⁷. Ainsi sont examinées la syntaxe du verbe et de la phrase simple, puis la syntaxe du nom. Ces analyses ont pour but de donner une vision d'ensemble des faits et de tenir compte de la récurrence des phénomènes des diverses variétés de français de Côte d'Ivoire. Elles se veulent une contribution préliminaire à l'élaboration d'une grammaire du français de Côte d'Ivoire, à la disposition des enseignants, des éditeurs, et de toute personne s'intéressant à la langue. Le corpus d'exemples, utilisé dans le but d'illustrer les phénomènes étudiés, se compose d'un relevé de 1800 phrases orales et écrites de sources très étendues. Dans cette partie, la méthodologie ne fait place à aucun commentaire sur les facteurs d'appropriation, d'autorégulation ou d'interférence qui ont pu intervenir dans les faits observés.

La plupart des faits syntaxiques propres au français de Côte d'Ivoire s'analysent comme des possibilités d'omission ou de variation de mots grammaticaux, essentiels en français de France : pronoms, déterminants, compléments, prépositions. D'autres faits se présentent comme une extension de propriétés existant en français de France dans certaines constructions (locatives, moyennes ou neutres, adjectivales) à d'autres éléments. Quelques autres phénomènes atteignent des zones de la langue invariantes dans les variétés occidentales de français et proviennent de la création de morphèmes propres au français de Côte d'Ivoire (le complémenteur *pour* introducteur de verbe à l'infinitif, la forme pro-nominale *pour* suivi d'un nom, la préposition « locative » *avec*) dont les propriétés sont dégagées.

Dans la syntaxe du verbe, divers phénomènes d'alternance sont étudiés, concernant la complémentation prépositionnelle ou non-prépositionnelle de mêmes verbes, la présence ou absence de complément verbal, les prépositions dans les constructions locatives, la présence ou absence des morphèmes de la subordination en phrase simple, ainsi que la variation dans les constructions moyennes et les relations de neutralité en français de Côte d'Ivoire. Cette section montre principalement que le français de Côte d'Ivoire permet une grande variabilité du nombre des actants d'un verbe, comme on peut l'observer aussi dans d'autres variétés de français contemporain, et qu'il entre dans le renouvellement historique de la langue.

La possibilité d'omission de compléments prépositionnels comme non-prépositionnels de verbes est très étendue en français de Côte d'Ivoire, quelle que

⁶ Essentiellement les lexiques-grammaires du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique, Université Paris 7.

⁷ Les analyses s'appuient notamment sur D. Creissels, et J. Kouadio N'Guessan, 1977 : *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, 642 p., Abidjan : ILA ; Dramane, K. 1984 : *Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*, thèse de 3^e cycle, 217 p., Université Grenoble 3 ; Sangaré, A. 1984 : *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3^e cycle, 432 p., Université Grenoble 3.

soit la variété de langue, lorsque le complément est restituable par le contexte, ou qu'il n'est pas nécessaire à l'interprétation de la phrase. Il s'agit là de l'extension d'une propriété des verbes du français de France, l'emploi absolu étant très restreint dans les langues africaines de Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, les structures locatives forment un cas particulier d'alternances de constructions prépositionnelles ou non prépositionnelles. Ces alternances exploitent une possibilité du français de France, mais la préférence pour une préposition locative quelconque *à*, *de* pour les compléments d'« origine » est rapprochée des constructions de tels compléments sans postposition particulière en dioula et en baoulé. Par ailleurs, l'omission des pronoms préverbaux *en* et *y*, généralisée en français de Côte d'Ivoire, s'étend à des cas plus difficiles en français de France, tels que ceux des phrases avec quantifieur et des phrases figées.

Les cas de subordination de verbes à l'infinitif en phrase simple, sont spécialement étudiés dans les quatre langues. En français de Côte d'Ivoire, elles peuvent être introduites par les complémenteurs *de* et *pour* (spécifiques de notre variété) ou construites sans aucun morphème subordonnant. Les phénomènes d'absence du morphème de la subordination *de* en français de Côte d'Ivoire ainsi que l'utilisation spécifique de *pour* ne peuvent être qu'en partie rapprochés de certains faits concernant le morphème de la subordination *kà* en dioula et les séries verbales du baoulé (Kouadio N'Guessan, J. 2000⁸).

Dans la syntaxe du nom, sont exposées les particularités du français de Côte d'Ivoire concernant la syntaxe des noms prédicatifs, puis quelques études détaillées du groupe nominal : la détermination du nom, les diverses réductions des compléments de noms et la position avant le nom des adjectifs.

Les principales conclusions concernent les cas où le nom apparaît sans déterminant en français de Côte d'Ivoire. Tout d'abord, une différence notable avec le français de France actuel se présente dans l'existence d'un déterminant zéro à valeur « générique » en français de Côte d'Ivoire, qui apparaît nettement en français populaire où il ne peut être remplacé par aucun déterminant, mais qui reste visible dans toutes les variétés de la langue. La syntaxe des déterminants en français de Côte d'Ivoire est ainsi sous-tendue par l'opposition « générique »/« spécifique », tout comme dans les langues ivoiriennes, alors que cette opposition n'apparaît pas de façon si claire en français de France où les mêmes déterminants ont des valeurs diverses selon leur environnement.

D'autre part, peu de contraintes syntaxiques et sémantiques exigent la présence du déterminant. Il apparaît donc que le statut même du déterminant en français de Côte d'Ivoire est différent de celui qu'il a en français de France : en français de Côte d'Ivoire il n'est pas indispensable pour qu'un nom ait un statut référentiel, ni un rôle syntaxique dans une phrase.

Les travaux du lexique-grammaire des substantifs en français de France mettent en évidence une classe particulière : les substantifs prédicatifs, qui constituent le noyau prédicatif de la phrase, le verbe n'ayant qu'un rôle de support

⁸ « Les séries verbales en baoulé : questions de morphosyntaxe et de sémantique », *Studies in African Linguistics*, 29, 1 : 75-90.

de temps et de personne⁹. En français de Côte d'Ivoire, la pertinence de cette analyse est vérifiée sur une liste de 78 noms prédicatifs. Les divergences de propriétés avec le français de France confirment ce qui a déjà été vu ailleurs sur la détermination et l'emploi absolu.

En français de Côte d'Ivoire, la réduction du complément du nom-tête d'un groupe nominal « génitif » donne donc lieu prioritairement au « possessif », au détriment de la construction « dative possessive »¹⁰, y compris dans les phrases figées.

Cependant, la stratégie la plus spécifique du français ivoirien est la substitution d'un groupe nominal « génitif » par *pour N / pour Pro*. Les propriétés de cette structure sont analysées en détail, en parallèle avec les constructions du dioula : *N tá / Pro tá* et du baoulé : *N liɛ / Pro liɛ*, effectivement équivalentes syntaxiquement et sémantiquement.

Toutes ces analyses montrent qu'on ne peut diviser les faits du français de Côte d'Ivoire selon le facteur qui les a occasionnés : des facteurs intra-, inter- et extrasystémiques sont mêlés dans l'élaboration de la variation. Celle-ci peut, d'ailleurs, le plus souvent s'expliquer par des processus d'autorégulation, lors de difficultés formelles disproportionnées par rapport à l'information véhiculée.

⁹ Voir, par exemple, M. Gross, 1977 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, 256 p., Paris : Larousse ; Giry-Schneider, J. 1987 : *Études de prédicats nominaux en français. Les constructions faire N*, 400 p., Genève : Droz.

¹⁰ B. Lamiroy, et N. Delbecque 1997 : « The possessive dative in Romance and Germanic languages », W. van Belle et W. van Langendonck (eds.) : *The Dative, Theoretical and Contrastive Studies*, Vol. 2 Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins. Aussi : M. Gross, 1998 : *Les expressions figées. Une description des expressions françaises et ses conséquences théoriques*, Rapport technique LADL, 150 p., Université de Paris 7, CNRS.